



Compte Rendu

Réunion mensuelle du 18 aout 2023

En présence de : *Éric, Franck, Michel, Pascal, Stéphane*

1. Informations locales

- 1.1. Actualisation du planning sur les évènements annulés ou reportés

2. Informations nationales

- 2.1. Formation des coordinateurs le 10/09/23
- 2.2. Journées techniques d'information (JTI) les 18 et 19/11/23
- 2.3. Appel à témoin : délais de fourniture de pièces de rechange moto
- 2.4. Route des Crêtes autour du « zéro voiture »

3. Actions et/ou interventions de la FFMC 88 à venir

- 3.1. Relai Calmos au Markstein le 26/08/23
- 3.2. Fêtes des Associations le 02/09/23
- 3.3. Balade à Michel le 10/09/23
- 3.4. Fête du Massif des Vosges le 16/09/23
- 3.5. Conseil de région les 21 et 22/10/23
- 3.6. Motard d'un jour en 2024
- 3.7. Faites de la moto en 2024

4. Point ERJ

5. Point adhésions

6. Informations diverses

- 6.1. Réduction d'au moins 50 % des fonctions de la secrétaire
- 6.2. Prochaine permanence

1. INFORMATIONS LOCALES

1.1. Actualisation du planning sur les évènements annulés ou reportés

Plusieurs actions prévues en aout ont été reportées en raison d'une météo peu favorable. La journée « Motard d'un jour » a également été annulée, mais pour d'autres raisons (voir 3.6.) Le planning du 2^e semestre de la FFMC 88 a été mis à jour : <https://www.ffmc88.com/calendrier-2023/>.



juillet 2023			août 2023			septembre 2023			octobre 2023			novembre 2023			décembre 2023		
ABC			ABC			ABC			ABC			ABC			ABC		
sam 1			mar 1			ven 1			dim 1			mer 1			ven 1		
dim 2	Relai Calmos Markstein		mer 2			sam 2	Fête des Associations		lun 2			jeu 2		Toussaint	sam 2		
lun 3			jeu 3			dim 3			mar 3			ven 3			dim 3		
mar 4			ven 4			lun 4			mer 4			sam 4			lun 4		
mer 5			sam 5			mar 5			jeu 5			dim 5			mar 5		
jeu 6			dim 6			mer 6			ven 6			lun 6			mer 6		
ven 7			lun 7			jeu 7			mar 7			jeu 7			jeu 7		
sam 8			mar 8			ven 8			dim 8			mer 8			ven 8		
dim 9			mer 9			sam 9			lun 9			jeu 9			sam 9		
lun 10			jeu 10			dim 10	Balade à Michel		mar 10			ven 10			dim 10		
mar 11			ven 11			lun 11			mer 11			sam 11		Armistice	lun 11		
mer 12			sam 12			mar 12			jeu 12			dim 12			mar 12		
jeu 13			dim 13			mer 13			ven 13			lun 13			mer 13		
ven 14	Fête Nationale		lun 14			jeu 14			sam 14			mar 14			jeu 14		
sam 15			mar 15	Assomption		ven 15	Permanence		dim 15			mer 15			ven 15		Permanence
dim 16			mer 16			sam 16	Fête Massif + Calmos		lun 16			jeu 16		Permanence	sam 16		
lun 17			jeu 17			dim 17			mar 17			ven 17		Journées techniques d'information (JTI)	dim 17		
mar 18			ven 18			lun 18			mer 18			sam 18			lun 18		
mer 19			sam 19			mar 19			jeu 19			dim 19			mar 19		
jeu 20			dim 20			mer 20			ven 20	Permanence		lun 20			mer 20		
ven 21	Permanence		lun 21			jeu 21			sam 21	Conseil de Région		mar 21			jeu 21		
sam 22			ven 22			dim 22			dim 22	Conseil de Région		mer 22			mer 22		
dim 23			mer 23			sam 23			lun 23			jeu 23			sam 23		
lun 24			jeu 24			dim 24			mar 24			ven 24			dim 24		
mar 25			ven 25			lun 25			jeu 25			sam 25			lun 25		Noël
mer 26			sam 26	Relai Calmos Markstein		mar 26			jeu 26			dim 26			mar 26		
jeu 27			dim 27			mer 27			ven 27			lun 27			mer 27		
ven 28			lun 28			jeu 28			sam 28			mar 28			jeu 28		
sam 29			mar 29			ven 29			dim 29			mer 29			mer 29		
dim 30			mer 30			sam 30			lun 30			jeu 30			sam 30		
lun 31			jeu 31						mar 31						dim 31		

2. INFORMATIONS NATIONALES

2.1. Formation des coordinateurs le 10/09/23

La FFMC a l'opportunité de dispenser la prochaine formation des Coordinateurs dans les locaux de la Mutuelle des Motards et de la FFMC 34 à Saint-Jean-de-Védas le dimanche 10 septembre prochain de 10 h à 17 h. La date limite d'inscription est fixée au 30 août.

Cette formation s'adresse aux membres du CA (Bureau) et en priorité aux coordinateurs et co-coordinateurs. Avec la 1^{re} formation qui a eu lieu le 2 avril dernier, cette formation permettra de finaliser et de confirmer le programme pour les prochaines séances. La FFMC rappelle que cette formation permet de (re)voir les bases de l'association et que le groupe de travail Formation travaille dès à présent à la mise en place de modules complémentaires.

2.2. Journées techniques d'information (JTI) les 18 et 19/11/23

Les JTI 2023 se dérouleront à Vogüé en Ardèche (07) les 18 et 19 novembre 2023.

De nombreux sujets sont déjà proposés : un média-training, la bonne utilisation des outils informatiques et l'invitation de personnes extérieures comme l'organisateur de l'enduro du limousin.

La proposition de la FFMC84 pour un atelier Bénévolat/Intérêt général est dès maintenant retenue, le trésorier adjoint participera à l'animation. De la même manière, un atelier ERJ sera mis en place.

Le programme devra être présenté en réunion de BN de septembre. Dominique et Michel s'y rendront, les inscriptions d'autres personnes du bureau sont possibles jusqu'à mi-octobre.

2.3. Appel à témoin : délais de fourniture de pièces de rechange moto

Dans le cadre des échanges avec le ministère des Transports au sujet du CT2RM, et pour continuer d'argumenter en direction de l'inadéquation du projet de décret au monde de la moto et ces spécificités, la FFMC a besoin d'exemples concrets concernant le délai de fourniture important dont peuvent parfois souffrir certaines pièces de rechange.

Si vous avez des exemples concrets et étayés (par exemple bon de commande à telle date avec facture x mois plus tard, devis avec délai de plusieurs mois, listing des délais de fourniture de votre concessionnaire, etc.), n'hésitez pas à nous les relayer, merci !



2.4. Route des Crêtes autour du « zéro voiture »

De nombreux articles sont parus dans la presse régionale pour répondre à la proposition du vice-président de la région Grand Est de supprimer tout véhicule sur la route des Crêtes. (Synthèse de l'ensemble ici : <https://www.ffmc88.com/2023/08/15/relance-du-0-voiture-sur-la-route-des-cretes/>)

- Quelles sont les questions à se poser pour anticiper l'aboutissement de cette proposition ?
- Quelle démarche devons-nous engager pour participer à ces réunions ? Un courrier aux élus ?
- Quid des autres usagers, voitures, camping-cars, vans, etc. qui ne sont pas consultés non plus ?
- Comment constituer un lobbying local regroupant les usagers, les clubs de voitures ou motos, les commerçants, les entreprises touristiques, les agriculteurs, etc. ?
- Peut-on rédiger un autre courrier d'alerte à tous les représentants de ces activités ?

3. ACTIONS ET/OU INTERVENTIONS DE LA FFMC 88 À VENIR

3.1. Relai Calmos au Markstein le 26/08/23

Après celui de juillet, un second « Relai Calmos » au Markstein est organisé le 26 août prochain par la FFMC 68 et le Codever, auquel la FFMC 88 est invitée. Pascal s'y rendra avec un airbag de démonstration et le sonomètre pour faire des mesures sur les deux-roues volontaires.

3.2. Fêtes des Associations le 02/09/23

Comme l'année dernière, la FFMC 88 sera présente à la Fête des associations qui se déroulera à Épinal le samedi 2 septembre, l'objectif étant de faire connaître la FFMC 88 et ses actions que ce soit en termes de droits, de défense des deux-roues ou d'éducation à la jeunesse.

Éric tiendra le stand avec Franck (sous réserve de dispo).

3.3. Balade à Michel le 10/09/23

Initialement prévue en août, la seconde balade à Michel démarrera le dimanche 10 septembre à 9 h précises du parking du Géant Casino. Il est prévu de passer par le Val d'Ajol, Faucogney, le Markstein, Münster et Le Valtin.

Le parcours est prêt, Michel va réserver à l'auberge de la Fourmi pour 10 personnes, Dominique publiera l'affiche sur Facebook.

3.4. Fête du Massif des Vosges le 16/09/23

Le CODEVER organise la seconde édition de la Fête du Massif des Vosges regroupant différents acteurs du massif avec l'AEDMV. La FFMC 88 sera présente avec la remorque afin d'avoir un stand visible, et prévoit de faire des démonstrations d'airbag ainsi que du contrôle sonomètre pour les 2RM volontaires.

3.5. Conseil de région les 21 et 22/10/23

Le Conseil de Région d'automne se passera cette année à Besançon, organisé par la FFMC 25. Il s'agit d'un rassemblement de toutes les antennes du Grand Est. L'ordre du jour n'est pas encore fixé précisément, mais on y parlera bien entendu de l'actualité des différentes antennes et des projets à venir. Dominique, Michel et Pascal y participeront.



3.6. Motard d'un jour en 2024

La préfecture des Vosges s'est désengagée sous prétexte qu'il y a très peu de routes nationales dans les Vosges, les autres routes dépendant des communes. Quant à l'Association des Maires des Vosges (AMV), elle n'y trouve pas non plus son intérêt :

« Les services de l'État (Préfecture/DDT 88) nous ont informés qu'ils ne souhaitaient plus participer aux opérations "Motard d'un jour" indiquant qu'elles s'adressaient davantage aux gestionnaires de voirie, le réseau routier national ne représentant qu'une faible part de l'ensemble du réseau routier du département des Vosges.

Aussi, l'AMV 88 est-elle contrainte d'annuler la journée du 4 septembre 2023 ainsi que la réunion de travail du 9 août prochain.

Dans le cadre de son engagement en matière de sécurité routière, l'AMV 88 poursuit toutefois sa réflexion en vue de futures actions en faveur d'une meilleure sécurité pour les usagers de la route et ne manquera pas de vous y associer le cas échéant. »

Peu de certitude donc pour relancer l'opération en 2024.

3.7. Faites de la moto en 2024

Une journée « Faites de la moto », organisée par la FFMC 88 est souhaitée pour 2024. Il faut rapidement fixer la date pour réserver le site CESCA avant d'inviter les concessionnaires environnants. Dates proposées : les 7 ou 14 avril.

4. POINT ERJ

Michel enverra très prochainement un courrier aux CPE du département pour proposer nos interventions en milieu scolaire, l'objectif étant de sensibiliser les jeunes aux dangers et bonnes pratiques en 2RM.

Pascal propose d'être assistant avant de faire la formation d'intervenant.

5. POINT ADHÉSIONS

FFMC 88 : 57 adhérents (dont un taux de réadhésion de 86.05 %) et 9 membres de droit (contre 41 adhérents l'année dernière à la même période et 5 membres de droit)

FFMC nationale : 7 685 adhérents (dont un taux de réadhésion de 74.81 %) (contre 6 456 adhérents l'année dernière à la même période)

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Réduction d'au moins 50 % des fonctions de la secrétaire

Actuellement, Dominique a la charge de toute la partie administrative de l'antenne ainsi que de la partie informatique (site et réseaux sociaux). Comme elle l'avait déjà signalé lors des deux dernières Assemblées générales, bien que ces fonctions soient très intéressantes, il ne lui est plus possible de tenir ce rythme.



Pascal, élu secrétaire adjoint en 2023, indique avoir essayé de faire des comptes rendus de réunion ou d'actions, mais c'est difficile pour lui, d'autant plus que Dominique a une très grosse expérience et compétence dans ce domaine, de même qu'une connaissance des rouages de l'antenne et de la fédération ; cela lui semble difficile de prendre en charge une partie de cette activité.

Dominique étant absente, il est décidé d'attendre son retour pour évoquer à nouveau ce sujet.

Michel en profite pour évoquer également sa situation au poste de coordinateur dont le mandat se termine au 31/12/23. Il souhaitait transmettre le témoin à Frank en l'assistant dans cette mission, mais ce dernier a eu une évolution dans son travail qui ne lui permet pas de prendre cette charge. Michel indique que « si et seulement si » personne ne postulait à son remplacement, et pour éviter la mise en sommeil de l'antenne, il repartirait pour un nouveau mandat si bien sûr l'AG lui accorde sa confiance.

6.2. Prochaine permanence

La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 15 septembre 2023** à 19 h, Quartier de la Magdeleine à Épinal.

